Le port de Sept-Îles se prête à l'aménagement de quais et d'entrepôts à minerai. On peut compter sur une longue période de navigation et, si le transport devait se faire durant toute l'année, on pourrait probablement le rendre possible en utilisant un brise-glace. Des installations seront construites à Sept-Îles qui permettront de classer le minerai avant de le charger à bord des navires et de le stocker de manière à faciliter les expéditions par rail et par eau.

Une autre filiale a été constituée qui détiendra la charte accordée pour la construction des aménagements ferroviaires, portuaires et autres et l'exploitation du réseau.

Énergie.—Il existe plusieurs emplacements de forces hydrauliques aménageables, à portée de la zone de minerai et capables de fournir de l'énergie en quantité suffisante et à bon marché. C'est là un élément très avantageux. L'emplacement le plus propice se trouve au cañon Eaton, sur la rivière Kaniapiskau, à 25 milles du gisement Éclipse, point le plus septentrional atteint par les forages en juin 1949. C'est un emplacement naturellement propice dont on pourra tirer par étapes, selon les besoins, jusqu'à un maximum de 500,000 h.p. Une filiale a été constituée à Québec aux fins d'aménager cette source d'énergie.

Grand-Falls, sur la rivière Hamilton, d'une capacité potentielle de 1,250,000 h.p., se trouve dans la concession du Labrador. Cet emplacement peut fournir suffisamment d'énergie à bon marché pour faire fonctionner des fonderies électriques s'il devient opportun d'en construire plus tard pour la réduction du minerai de fer et d'autres bas métaux.

Redevances et taxes.—Les sociétés d'exploration et les gouvernements de Québec et de Terre-Neuve ont conclu des accords fixant les redevances à payer. Terre-Neuve touchera 5 p. 100 des profits nets et le Québec, de 4 à 7 p. 100 des profits nets, suivant une échelle mobile, en outre de \$100,000 de loyer annuel. Chaque gouvernement est convenu de fixer ses taxes à des taux pareillement modérés.

Marchés.—Les hauts fourneaux canadiens pourront toujours compter sur d'amples approvisionnements de minerai du Labrador, mais, de l'avis des propriétaires, le marché le plus important en perspective est la région, comprenant surtout la Pennsylvanie, l'Indiana et l'Illinois, que les ports des Grands lacs alimentent actuellement en minerais du lac Supérieur. Cette région pourrait être alimentée très économiquement par la voie du Saint-Laurent si le projet de canalisation se réalisait; de fait, le succès de l'entreprise du Labrador repose dans une forte mesure, dit-on, sur l'aménagement de cette voie fluviale. En attendant, il sera peut-être possible d'assurer le transport du minerai, depuis les ports de Montréal (P.Q.) et de Baltimore (É.-U.) jusqu'à la partie orientale de cette région intérieure.

Sur le littoral de l'Atlantique, le minerai du Labrador devrait trouver un petit marché à Sydney (N.-É.), où il serait mélangé au minerai siliceux de Wabana (Terre-Neuve). Un tel mélange permettrait une réduction appréciable du coût de l'acier à Sydney.

Il y a lieu de croire que le Royaume-Uni et d'autres pays d'Europe vont s'intéresser au minerai du Labrador. Le Royaume-Uni importe chaque année une quantité considérable de minerai à haute teneur qu'il mélange aux minerais britanniques, qui sont surtout de faible teneur. Le minerai du Labrador se prêterait à ce mélange.